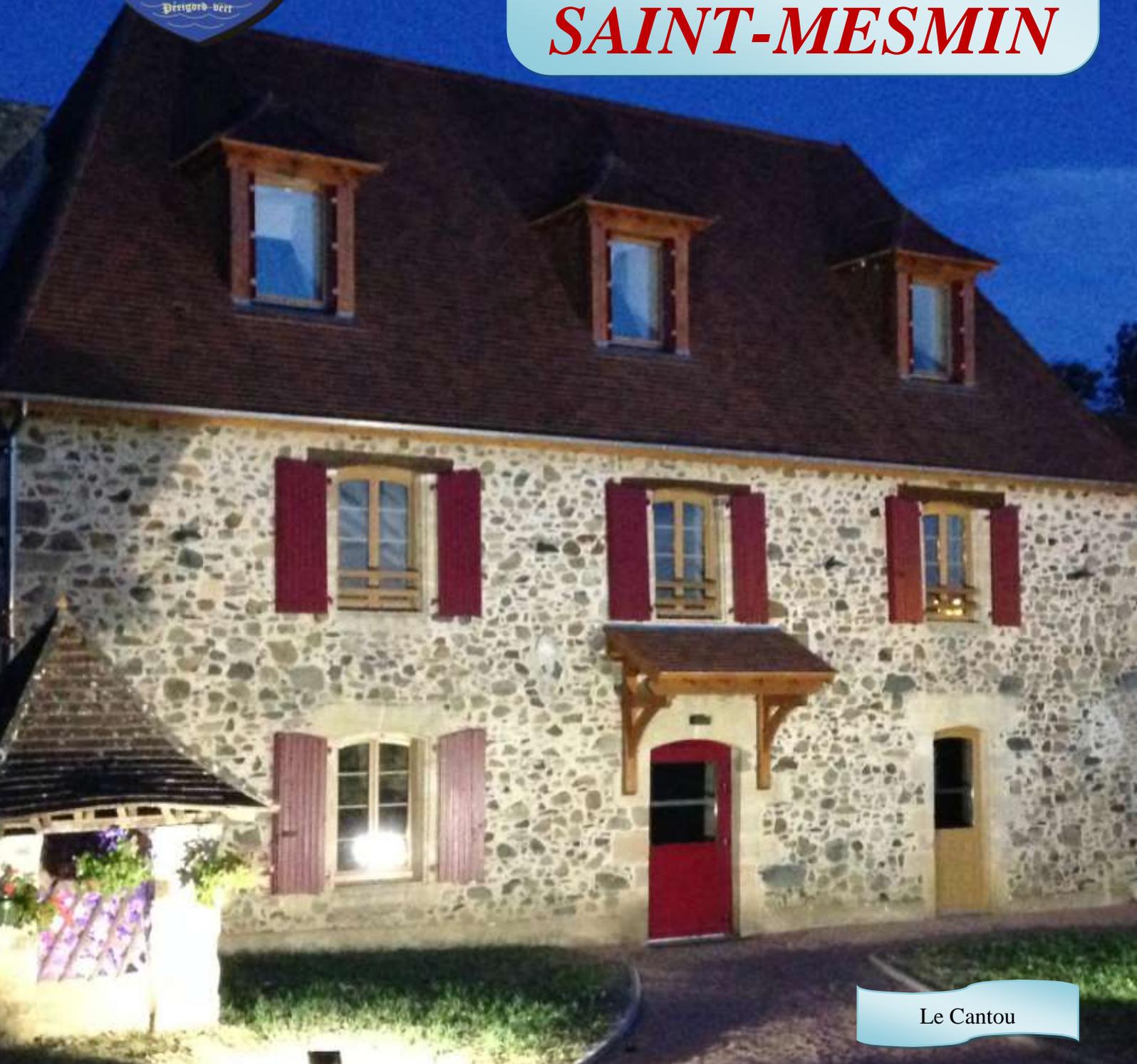




CHEZ NOUS à *SAINT-MESMIN*



Le Cantou

Bulletin d'information N° 33 Mars 2016 (Dépôt légal N° 24342/07)

Le Maire Guy BOUCHAUD mairie.saintmesmin@orange.fr

Secrétaire de mairie Mme Christelle PROVOST secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr Gîtes : gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

Tél : 05 53 52 78 02 Site : www.saint-mesmin.fr

Mairie ouverte Mardi et Jeudi de 9 h à 12 h30 et de 13 h à 16 h

Tél : 05 53 52 71 02 Fax : 05 53 52 79 77

Les permanences du Maire : Les mardis et jeudis : de 9 h à 12 h et le samedi sur rendez vous.

SOMMAIRE

- Page 1** : Couverture.
Page 2 : Sommaire –Nos joies – Nos peines – La Communauté de Communes
Page 3 : Le petit mot du Maire
Page 4 : Les informations : Recherches généalogiques – Prêt de livres – Nos chemins ruraux – Bouilleur de crus
Page 5 : Les informations : Article de la revue du Périgord Vert « Un Atelier d'Artisans »
Page 6 : Les informations :Artisans sur Saint Mesmin -Travaux sur la commune – Cureuse – SMCTOM
Page 7 : Associations et manifestations : La pêche – La chasse- Le repas des aînés
Page 8 : Associations et manifestations : La nage en eau vive – Le trail - Soirée théâtre
Page 9 : Les prochaines manifestations :Notre petit jeu – Il y a 50 ans
Page 10 : Infos S.I.A.V.S.A (Transports scolaires)
Page 11 : Infos S.I.A.V.S.A (Suite)
Page 12 : Compte rendu du conseil municipal du 15 mars 2016
Page 13 : Compte rendu du conseil municipal du 15 mars 2016 (suite)
Page 14 : Aide sociale et à domicile.
Page 15 : Les numéros utiles
Page 16 : Le trimestre en photos

NOS JOIES

Nous avons la joie d'accueillir sur notre commune depuis fin janvier, un jeune couple qui nous vient de la Mayenne, Marie BELNOU et Emilien HEUVELINNE stagiaire à Clairvivre. Ce couple demeure dans le logement laissé vacant depuis le départ de la famille OSSEN au Poteau de Brussy. Afin de faire connaissance avec leurs nouveaux voisins, Marie et Emilien les ont réunis chez eux pour le pot de l'amitié.

Début février, aux Bessades, c'est aussi un jeune couple, Malika EDDAOUDI et Benois VALLART, avec leur jeune garçon Raphael qui viennent d'emménager.Et à La Clautre c'est Mélanie LAURENT et son compagnon qui viennent d'emménager depuis le 1 er mars

Nous leur souhaitons à tous une très bonne intégration parmi nous.

NOS PEINES



Le 18 janvier 2016, Mr Michel DELPIERRE habitant à La Côte depuis de nombreuses années nous a quittés à l'âge de 72 ans.

Le 25 mars, c'est Mme Georgette ROCHE qui nous a quittés dans sa 89 ième année. Née à Saint Mesmin le 14 novembre 1927, elle a vécu toute sa vie dans le hameau de la Quintinie où il y a peu de temps elle s'occupait encore de son potager.

Nous présentons nos sincères condoléances à ces deux familles endeuillées.



COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

La Communauté de Communes de Causse et Rivières en Périgord, que nous avons rejointe en 2009 était à l'époque composée de 9 communes. Depuis notre adhésion et jusqu'à aujourd'hui nous sommes arrivés à 20 communes avec 9.500 habitants. Elle est présidée depuis notre arrivée par Charly LABROUSSE. Les services de l'état, nous imposant un plus grand nombre d'habitants, à partir de janvier 2017 nous allons donc, sans SAVIGNAC les EGLISES (Rattachée à PERIGUEUX), intégrer la Communauté de Communes du Pays de LANOUAILLE composée pour sa part de 11 communes avec 6.000 habitants et présidée par Bruno LAMONERIE.

Déjà de nombreuses réunions ont lieu entre nos deux communautés afin de réussir au mieux cette fusion pour la fin de l'année et nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement des tractations pour cette nouvelle union

ALERTE INFLUENZA AVIAIRE !

Les détenteurs non commerciaux de volailles ou autres oiseaux captifs doivent du 18 avril au 16 mai 2016, maintenir tous les oiseaux en confinement (locaux fermés ou à défaut, parcours entièrement clos et couvert par un filet), pour éviter tout contact avec les oiseaux sauvages, mais aussi d'autres oiseaux d'élevages.

Le non respect de cette obligation de confinement est passible d'une amende de 4ème classe pouvant aller jusqu'à 750 €

Tous les détenteurs d'oiseaux de basse-cour doivent remplir la déclaration de détention, jointe à ce bulletin, et la déposer à la mairie avant le 7 avril 2016

Le petit mot du Maire



Chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois,

Comme vous avez pu le lire un peu plus haut, l'année 2016 s'annonce pour nous intéressante car nous allons rejoindre nos voisins et amis de la Communauté de Communes du Pays de LANOUAILLE. Enfin nous allons avoir un territoire commun le long de l'Auvézère, ce qui va rendre notre projet de Bassin d'Eaux Vives plus attrayant et fédérateur car il débutera à la Forge de SAVIGNAC-LEDRIER.

Jusqu'en janvier 2017, soyez persuadés que nous allons faire entendre notre voix pour que l'action que nous avons déjà engagée en matière de promotion du tourisme à SAINT-MESMIN soit non seulement maintenue mais amplifiée. En effet, ensemble nous allons pouvoir raisonner au niveau d'un territoire plus vaste et être complémentaires de la base de loisirs de ROUFFIAC. Avec cela notre Cantou, qui depuis qu'il est rénové est de plus en plus sollicité, devrait connaître un taux de remplissage encore accru car des manifestations sportives plus importantes pourront être organisées en commun.

Parallèlement à cela nous continuons à travailler sur le futur PLU/i. Des progrès importants ont été réalisés en matière de constructions dans les hameaux car nous avons obtenu la possibilité de construire encore quelques maisons neuves dans certains d'entre eux et des extensions dans les autres. Ce n'est pas fini car maintenant il faut trouver des compromis pour que nos agriculteurs qui souhaitent développer des activités liées au tourisme (camping à la ferme, vente de produits bio etc...) aient la possibilité de le faire. Il faut aussi préserver l'avenir de notre carrière, celui de nos campings existants et ne pas oublier les saint-mesminois qui sont partis travailler à la ville et qui souhaitent revenir un jour chez nous. Vous pouvez le constater, ce n'est pas simple car là encore nous devons maintenant penser à l'échelle du territoire et tenir compte de la volonté des autres communes. Vous serez consultés avant l'adoption de ce PLU/i, il ne faudra pas hésiter à venir lire le dossier qui sera soumis à enquête publique et faire part de vos remarques, ce qui renforcera notre action pour la défense vos intérêts.

Avec vos conseillers, nous avons commencé à étudier le budget 2016. Vous pourrez lire plus loin qu'en 2015 nous avons encore réalisé d'importantes économies en matière de fonctionnement ce qui devrait nous permettre d'engager quelques travaux de voirie en 2016, de maintenir en état nos bâtiments publics et d'investir dans l'achat de matériels rentables tout en maintenant encore cette année nos taux communaux d'imposition à leur niveau de 2008 malgré la poursuite de la baisse des dotations attribuées par l'Etat. Ce budget qui sera finalisé lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal prend en compte le sens civique de la majorité d'entre vous qui respecte nos consignes en matière d'utilisation de nos voies et chemins communaux, entretien des haies et des bordures, déclaration de travaux d'extension etc...

Avec vos Conseillers nous allons continuer à organiser cet été les manifestations indispensables au rayonnement et à la cohésion de notre commune, cela sera aussi possible grâce à la participation de la plupart d'entre vous qui viennent nous aider et assister à celles-ci.

Avec vous tous enfin nous allons montrer à nos voisins de la Communauté de Communes du Pays de LANOUAILLE que nous ne serons pas un fardeau mais une force vive qui viendra soutenir et prolonger les actions qu'ils ont déjà engagées.

J'ai confiance en vous et aussi en eux car ensemble nous serons plus efficaces.

Ne nous laissons pas influencer par les critiques de ceux qui n'ont rien à proposer mais qui récoltent malgré tout les fruits de notre réussite.

Sincèrement,

Guy BOUCHAUD

INFORMATIONS

RECHERCHES GENEALOGIQUES

A compter du 1^{er} janvier 2016, afin de préserver les registres d'Etat civil contre les détériorations, à SAINT-MESMIN les recherches généalogiques seront effectuées uniquement par un élu habilité.

Les personnes désirant faire des recherches généalogiques devront suivre la procédure suivante :

1/ Adresser un courriel à : secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr dans lequel il sera précisé, nom, prénom, date et lieu de naissance de la personne recherchée.

2/ La réponse sera donnée par le même moyen par l'élu habilité.

Nota : pour les personnes qui n'ont pas de courriel la demande devra être adressée par courrier avec une enveloppe affranchie pour la réponse.



PRET DE LIVRES



Pour les amateurs de lecture le « Club du Temps Libre », (ancienne cantine) est ouvert tous les jeudis après-midi de 14h à 17 h. Des livres et diverses revues sont à la disposition de tous. De même, vous pouvez **déposer les livres qui vous encombrant, en prendre d'autres, sans aucune contrainte, ni inscription.** Nous en profitons pour remercier toutes les personnes pour le don de livres qu'elles ont fait au club.

CHEMINS RURAUX ET VEHICULES 4X4

Plusieurs randonneurs et vététistes se plaignent de l'état de chemins ruraux qui sont devenus impraticables à cause du passage intempestif de véhicules 4x4.

L'année dernière nous avons battu un record en matière de tonnage de cailloux répartis dans ces chemins (291,520 tonnes) et malgré cela certains chemins sont dans un état lamentable.

Les chasseurs sont montrés du doigt mais une enquête a été menée et montre que la grande majorité d'entre eux sont respectueux de notre bien commun pendant les journées de chasse.

Sur internet nous avons relevé que des propriétaires de 4x4 extérieurs à SAINT-MESMIN étaient incités, photos à l'appui, à venir tester nos chemins.

En plus de la dégradation de nos sentiers, la circulation des véhicules à moteur en dehors des voies ouvertes à la circulation publique cause des dommages aux milieux naturels (altération des habitats naturels), à la faune (dérangement, modification du comportement) et à la flore dont nous devons stopper la régulière dégradation. Nous demandons à ces gens, peu scrupuleux de nos biens communaux de faire preuve d'un peu de civisme.



BOUILLEUR DE CRUS

Comme chaque année, Mr POMPOUGNAC, le bouilleur de crus est arrivé sur notre commune début mars.

Il se tient encore quelques jours, toujours au même endroit, sur le terrain communal, entre le Bourg et le Frugier.



INFORMATIONS

Projet de relance d'un Atelier d'Artisans d'Art en Pays Périgord Vert



Un des points de départ de ce projet a été une rencontre en décembre 2015 en Mairie de Saint Mesmin, entre deux administrateurs du Conseil de Développement et Guy Bouchaud, Maire de cette petite commune de 300 habitants, au bord des gorges de l'Auvezère, à l'Est du Pays Périgord Vert. Mais c'est dans le cadre de son mandat de Président de la Commission économique de la Communauté de communes de Causses & Rivières, que l'élu nous a interpellés. Il souhaite

développer une dynamique communautaire autour de l'artisanat, étant à la recherche de toutes les idées et les énergies pour mobiliser les acteurs concernés.

Il s'intéresse en particulier aux enjeux de transmission/reprise des entreprises artisanales, face à une démographie de l'artisanat local vieillissante : il recherche ainsi pour sa commune un jeune qui pourrait reprendre une activité de serrurerie et ferronnerie d'art, florissante dans le passé, et dont l'artisan principal a maintenant pris sa retraite. Suite à notre rencontre, un premier rendez-vous a été pris auprès de trois jeunes entrepreneurs que nous lui avons présentés, intéressés par ce projet et que le Maire de la commune est prêt à soutenir avec l'appui de l'ancien artisan concerné. A noter qu'il ne s'agit pas d'une transmission/reprise proprement dite, puisque l'atelier n'est plus en activité depuis plusieurs années. Néanmoins, cet atelier est resté en l'état et dispose sur près de 200 m² d'un bureau, d'une quincaillerie, d'un espace de travail, d'une cave, et est équipé d'outillages : tour, tronçonneuse à métal, perceuse à colonne, appareils de soudure, électrodes, chalumeau découpeur, marteau pilon, forge, etc. L'artisan souhaite remettre cet atelier en location pour le faire revivre après 40 ans d'activité. Quelques rénovations sont à prévoir telles qu'une chape, une toiture et une nouvelle installation électrique, et des demandes de devis sont en cours afin de chiffrer les premières dépenses nécessaires. Les trois jeunes sont très motivés, chacun avec ses compétences professionnelles propres (BP Électrotechnique, BTS Graphique, CAP serrurier-métallier, maréchal-ferrant, plus diverses activités professionnelles). Ils ont déjà rencontré la Chambre de Métiers et d'Artisanat qui les a conseillés sur leur projet et le choix du statut.

Plusieurs autres sujets ont été évoqués au cours de cette rencontre. Dans sa vision de promotion de l'artisanat le Vice-président de la Communauté de communes envisage aussi un projet de coopération avec le lycée professionnel de Chardeuil à Coulaures, dans le cadre de formations complémentaires associant des artisans locaux. Il souhaiterait convaincre sa Communauté de la nécessité d'une fonction professionnelle pour développer une dynamique socioéconomique. Nous lui avons donc parlé de l'expérience du Pays Thibérien voisin en ce domaine avec la présence d'un chargé de développement économique. Plus généralement, nous avons aussi profité de cet entretien pour lui expliquer les rôles spécifiques et complémentaires du Pays Périgord Vert et du Conseil de Développement, ce qui était très flou pour lui, comme pour beaucoup de ses collègues et administrés semble-t-il ! Il a d'ailleurs, suite à nos rencontres, invité un des techniciens du Pays Périgord Vert à venir exposer aux membres de sa Commission le rôle du Pays, et la teneur du Contrat Territorial Unique régional. Celui-ci est prêt à apporter son concours pour aider à l'aboutissement de ce projet, avec soutiens éventuels du Pays, de la Région, etc.

Nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer ce maire très actif, également engagé dans la dynamique touristique locale, lorsqu'il était intervenu dans le panel de l'Atelier Tourisme des dernières Assises Départementales à Excideuil. Nous l'avons retrouvé depuis, à la dernière rencontre du Groupe de Travail Entreprises du Pays où il a rappelé ses différents projets.

Dans cette rencontre à Saint Mesmin, le Conseil de Développement a joué un rôle de relais puis de facilitateur d'échanges et de coopérations. Le CDD entend bien être attentif à la démarche impulsée, et participer conjointement avec le Pays Périgord Vert et la Chambre de Métiers et d'Artisanat, à la réussite de cette expérience de développement local.

Richard Mailfert



INFORMATIONS

ARTISANS A SAINT MESMIN

Comme vous avez pu le comprendre dans l'article précédent paru dans la revue du Périgord Vert, il s'agit de l'atelier de mécanique et ferronnerie de Jean Pierre PEYRAMAURE situé dans le bourg, fermé depuis plusieurs années et qui, devrait sous peu reprendre son activité. Un ferronnier, un serrurier, un maréchal ferrant, sont très intéressés et ont entrepris les démarches pour exercer leurs activités sur notre commune. Un sellier-harnacheur devrait rejoindre ce trio. Nous souhaitons la réussite de ce beau projet.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Prévus depuis plusieurs mois, les renforcements des réseaux EDF sont très avancés dans le secteur de La Rouye, Las Psycharias, Leymarie, Chez Réparat et La Béchadie.

L'élargage de plusieurs de nos routes a été effectué avec souvent l'aide de riverains qui n'ont pas hésité à prêter la main à Eric, notre Cantonnier. Cela a été le cas dans le secteur de Las Psycharias avec Jean Louis CELLERIER et Marcel BOUNAIX, la Forêt du Mercier avec Pascal GERAUD et le secteur de Fargeas et de la Rouye avec l'aide de Bernard LABORIE.

A la mairie, ce sont aussi des bénévoles et des Conseillers qui ont réalisé les transformations et les réparations nécessaires. Le transfert de nos archives et l'aménagement intérieur du nouvel espace réservé aux archives a été effectué par Valérie notre employée communale, conseillée et aidée par Christelle notre secrétaire.

CUREUSE DE FOSSES

Une cureuse de fossés vient d'être achetée, son prix, 5.800 € sera amorti très rapidement. En effet, vu la longueur de nos fossés et le prix de la journée (1.200€), il est apparu plus rentable d'en acheter une qui s'adapte sur le matériel déjà en dotation à la mairie et qui pourra être régulièrement utilisée le long de nos voies communales.

INFORMATIONS SMCTOM

Les déchetteries de notre secteur, PAYZAC et HAUTEFORT sont ouvertes de 8h 30 à 12 h et de 13h 30 à 18 h, les mardi, mercredi, jeudi et samedi.

Le ramassage des sacs jaunes, disponibles en mairie, que vous devez déposer à votre porte est effectué le mardi semaine paire.

Une exception pour les jours fériés : en 2016

Semaine de Pâques (13) : sacs noirs vendredi 1^{er} avril

Semaine de la Pentecôte (20) Sacs jaunes mercredi 18 mai

Semaine du 14 juillet (28) Sacs jaunes mardi 12 juillet, sacs noirs vendredi 15 juillet

Semaine du 1^{er} novembre (44) Sacs noirs vendredi 4 novembre

Semaine du 11 novembre (45) Sacs noirs jeudi 10 novembre

Le programme de conteneurs enterrés ou semi-enterrés suit son cours. Attendu depuis très longtemps à SAINT-MESMIN les travaux de mise en place de conteneurs semi-enterrés dans le bourg devraient commencer. Le ramassage ne pouvant avoir lieu sur une seule commune, il fallait attendre que la commune de Génis soit prête.

Ce type d'installation permet une intégration dans notre paysage et évite une pollution visuelle parfois trop présente, il règle les problèmes d'accès et de circulation dans les bourgs, améliore la sécurité et l'hygiène, il permet également une souplesse pour tous (dépôts des déchets à tout moment sans contrainte de calendrier de collecte, règle les problèmes des jours fériés et d'intempéries)

D'autre part, des conteneurs ont été demandés au SMCTOM pour le quartier des Bessades

Recyclage du Verre : Le verre est un matériau 100% et indéfiniment recyclable.

Dans les conteneurs prévus à cet effet vous pouvez donc mettre les bouteilles et bocaux uniquement, sans les bouchons et couvercles.

Attention, il ne faut pas y jeter les ampoules, néons, faïence, porcelaine, vaisselle, bouchons, capsules, couvercles, pare-brise, vitres, miroirs...



ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

LA PECHE

La pêche sur l'Étang du Moulin Haut est ouverte depuis le 1^{er} mars et durera jusqu'au 30 octobre. Les cartes sont en vente à la mairie. Les tarifs sont restés inchangés, 35€ pour les habitants de Saint Mesmin, 50€ pour les habitants extérieurs, 20€ pour une carte mensuel et 7 € pour une carte journalière. Malgré sa remise en eau et son repoissonnement, l'étang des Forges ne sera pas ouvert à la pêche cette année pour permettre la reproduction. Des panneaux ont été posés pour éviter toute confusion entre les deux étangs.

Afin d'aider les propriétaires de gîtes à Saint Mesmin pour attirer les touristes, nous avons créé une carte à 20 € valable toute la saison pour les propriétaires qui la mettront à la disposition de leurs clients de passage. De même les touristes hébergés dans le gîte communal ou le Cantou auront la possibilité de pêcher dans l'étang gratuitement pendant leur séjour. Un lâcher de truites a été réalisé à l'ouverture et d'autres suivront pendant la période d'ouverture et pendant les vacances scolaires.

Le Maire a donné l'autorisation à la Fédération de Pêche de la Dordogne pour mettre en réserve pendant 3 ans renouvelables une partie de l'Auvézère, allant du Pont de Saint Mesmin jusqu'en aval du Saut Ruban sur une longueur de 500 m. Un alevinage est prévue par « Les Amis de L'Auvézère », la société de pêche de Payzac.



LA CHASSE

GIC « Cols Verts » AUVEZERE

Créé en 2013 et présidé depuis par le Maire Guy BOUCHAUD, administrateur fédéral de la Dordogne, ce G.I.C. regroupant 22 communes sur une superficie de 30.000 ha, est né d'une volonté d'exploiter un biotope favorable aux canards et d'y développer son repeuplement.

La première année la FDC 24 a financé le lâcher de 1030 oiseaux. La chasse a été autorisée du 1^{er} dimanche d'octobre au 31 décembre avec un prélèvement autorisé de 2 canards par an et par chasseur, en préconisant le tir des mâles, 18 oiseaux ont été prélevés : 16 mâles et 2 femelles. La deuxième année, 500 oiseaux financés par la FDC 24 sont venus compléter le repeuplement. 27 mâles, 2 femelles dont 4 baguées ont été prélevés. Une constatation intéressante, 1 canard bagué à NAILLAC a été prélevé dans l'INDRE. 2 canards bagués à CLERMONT-d'EXCIDEUIL ont été prélevés dans la VIENNE.

Un comptage en fin de chasse a eu lieu le 16 janvier 2016 sur les communes incluses dans le plan de gestion du GIC. Sur environ 167 plans d'eau pas moins de 1105 oiseaux ont été dénombrés. Ces résultats sont encourageants et autorisent pour l'année qui vient à augmenter le prélèvement à 4 par an et par chasseur en ciblant les mâles qui apparaissent en surnombre vis-à-vis des femelles plus sensibles à la prédation durant les périodes de nidification.

L'ACCA de SAINT-MESMIN nous informe que comme chaque année pour le 1^{er} mai elle nous offre la traditionnelle frotte à l'ail dans le bâtiment communal.

LE REPAS DES AÎNES



Le samedi 9 janvier 70 aînés ont été reçus dans la nouvelle salle du Cantou, pour un repas préparé par le traiteur Marie LACHEZE servi par l'équipe municipale et animé par RICK. A cette occasion le Maire a présenté ses vœux à l'assemblée et par la même occasion souhaité un bon anniversaire à Mr. Roger MALVAUX pour ses 90 ans. Un cadeau lui a été offert au nom du conseil municipal, sous les applaudissements de la salle.



Une minute de silence a été observée à la mémoire de ceux qui nous ont quittés en 2015.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

COMPETITION NAGE EN EAU VIVE



L'épreuve de course de nage en eau vive, prévue le 6 et 7 février, à notre grand regret a été annulée au dernier moment. En effet, le manque de compétiteurs (la compétition de nage en orientation était une première) et le niveau de l'eau trop bas ont eu raison des organisateurs mais ce n'est que partie remise.

La 1ère manche de la Compétition Nationale de Nage en Eau Vive en Orientation dans les Gorges de l'Auvézère, un parcours de 6 kms de la Forge de Savignac jusqu'au pont de Saint Mesmin est un sport de glisse à part entière, la Nage en Eau Vive est en lien très étroit avec la nature. Elle consiste à descendre les torrents et rivières à la nage, équipé de palmes, d'une combinaison néoprène, d'un casque, d'un gilet et d'un flotteur

Rapidité et réflexion L'orientation en nage en eau vive est une course contre la montre, la descente se déroule en équipe. Des points de contrôle sont matérialisés sur le parcours. Ils doivent être découverts par les concurrents en se servant d'une carte topographique de la rivière et éventuellement d'une boussole.

Un autre regard sur la rivière. L'esprit de cette épreuve est identique à celui d'une descente en groupe.

En club, entre amis ou en famille, il s'agit d'étudier le torrent et son environnement pour découvrir un maximum de balises en un temps réduit. Des pénalités (balise non trouvée, mal poinçonnée...) peuvent être additionnées au temps de descente. Un classement général en découle.

LE TRAIL



Cette année encore, le Trail des Gorges de l'Auvézère le 21 février a réuni plus de 300 participants sur notre commune parfois venus de très loin. Avec toujours 3 parcours de différentes longueurs 10, 17 ou 28 kms pour le trail pour les coureurs, les randonneurs ont pu effectuer quant à eux un parcours de 10 kms. Jean Romain BARAISE, ancien habitant du Grand Clos et courant sur le 28 kms est arrivé avec plus de 10 mm d'avance sur le second de sa catégorie. La journée a été malheureusement endeuillée par un tragique



accident survenu à l'un des randonneurs qui a eu un malaise cardiaque à quelques centaines de mètres du but. Malgré l'arrivée des médecins sur place, de l'hélicoptère du SAMU et de notre maire avec le défibrillateur ce randonneur âgé de 77 ans et habitant de Saint Jory las Bloux est décédé. On comprendra qu'il est dérisoire d'insister davantage sur l'aspect sportif de cette manifestation et nous transmettons toutes nos condoléances à la famille.

THEATRE



La soirée théâtrale, a été une belle réussite, samedi 26 mars dans la salle du Cantou, où des gradins avaient été disposés afin que chacun puisse jouir du spectacle. Le public très nombreux a répondu présent à ce rendez-vous avec La Troupe du Saut Ruban et n'a pas été déçu. Le théâtre, les danses et les chants se sont alternés. La troupe qui a passé de nombreuses heures à répéter a été au « top » pour le plaisir de tous.

Pour ceux qui n'ont pas pu assister à la première

à SAINT-MESMIN, la Troupe vous invite les à leur prochaine représentation, le 16 avril à 20 h 30 à Clairvivre



LES MANIFESTATIONS OU RENDEZ VOUS A VENIR

16 avril, la Troupe du Saut Ruban vous invite à sa **représentation théâtrale** dans la salle de cinéma de Clairvivre

1 er mai, comme chaque année, l'ACCA nous offre la traditionnelle **frotte à l'ail** dans le bâtiment communal.

8 mai Cérémonie commémorative à 11h00 à SAINT-MESMIN et à 11h30 à CLAIRVIVRE avec remise de décorations et pot d l'Amitié.

19 juin dans la matinée, **randonnée** organisée par Lanouaille. A 12 h pause repas aux Pagnons avec visite de l'atelier de céramique, de **l'exposition de peinture et de la mini brocante**

25 juin « Montée aux Ages », **randonnée** avec un départ au choix dans 5 communes, Saint Cyr, Savignac Lédrier, Payzac, Juillac et Saint Mesmin. L'arrivée et le rassemblement sont prévus au Puy des Ages vers 12 h pour l'apéritif et le café qui seront offerts.

7 juillet le **Tour de la Dordogne** passe par Saint Mesmin

20 juillet 1^{er} **marché de nuit** de la saison animé par l'orchestre « La Clef du Bonheur »

3 août 2^{ième} **marché de nuit** animé par l'orchestre de Christian ROQUES

Le 5, 6 et 7 août, 3 jours festifs pour la Fête à SAINT-MESMIN qui se déroule tous les ans le premier week-end d'août. Cette année, elle débutera le vendredi 5 au soir par un **repas dansant** animé par Patrice VIGIER et organisé par les associations de Saint Mesmin,

Le 6 août **brocante** toute la journée dans le bourg. A 9 h le départ d'une **randonnée** dans les Gorges avec franchissement de l'Auvézère par une tyrolienne. (un diplôme sera attribué pour ce passage) Buvette, Frites et grillades dans le bourg et a partir de 14 h la **tyrolienne** installée sera disponible gratuitement pour tous.

Le 7 août **exposition de voitures anciennes**, à partir de 15 h promenade à bord des vieilles voitures.

16 août Messe dans la chapelle du Château des Piquets

17 août 3^{ième} et dernier **marché de nuit** de la saison animé par le DJ ACCACIO

22 octobre, soirée champignons. L'animation (1h45 de durée environ) présente les champignons sous un angle inhabituel, à savoir la vie du champignon à travers le temps, l'espace, les couleurs et formes, leurs côtés amusants et curieux, les dictons, la poésie fongique etc., le tout avec une forte interaction avec le public. Cette animation se fera avec projection de photos. Une dégustation d'omelettes aux cèpes est prévue pendant l'animation

5 novembre soirée loto gastronomique

15 décembre Noël des enfants de la commune

NOTRE PETIT JEU



Nous continuons de tester vos connaissances sur notre village! Pouvez-vous nous dire, à quel endroit de notre commune se trouve le motif de cette toiture?

C'est Annick JACQUET qui est chargée de recevoir votre réponse.

Le rocher, sur la photo du trimestre précédent se trouve sur la colline des Ages non loin de Chacord.

Nous avons reçu la bonne réponse qui a été récompensée. AJ

C'était il y a 50 ans, en 1966

" RELAIS DES TOURISTES "

SPECIALITES DU PERIGORD

Hôtel DAUVERGNE

SAINT-MESMIN (Dordogne) - Tél. : 3

Hôtel du **CLOCHER**

Maison ROBERT

A SAINT-MESMIN

Porte du Saint-Robert



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE DE LANOUAILE (S.I.A.V.S.A)

Présidente : Martine PERETTI - Tél : 05 53 52 28 27 ou 06 82 44 19 27

Vice-Présidents : Ginette ADAM - Tél 06.82.62.73.97, Ginette ROSSIGNOL - Tél 06.87.54.05.97,

Pierre THIBAUD – Tel 06.85.14.62.67, Gérard VIACROZE – Tel 06.79.16.10.83

La secrétaire Isabelle MEYZE assure des permanences à la Mairie de Lanouaille
les jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Tél : 05 53 52 72 71

En cas de mauvaises conditions météorologiques, vous pouvez joindre le Syndicat Intercommunal :

- La Présidente ou le secrétariat, les délégués de votre commune,
- ou composer le **n°vert 0800 024 001**- touche 2 : transports scolaires, consulter le site www.cg24.fr – Infos pratiques – « Sur la route » du Conseil Départemental de la Dordogne
- écouter : FRANCE BLEU PERIGORD (Standard : 05.53.06.20.00)

IMPORTANT :

Le syndicat est doté du système SMS par sa messagerie internet. Les familles sont rapidement informées en cas d'intempérie ou d'éventuelles perturbations.

Historique : Création du Syndicat Intercommunal : 1969 Conseil Général et Délégation de service : 1990

Rappel : Le SIAVSA dessert les écoles maternelles et primaires d'Angoisse, Dussac, Lanouaille, Payzac, Saint Sulpice d'Excideuil, Sarlande et Sarrazac, le collège Plaisance de Lanouaille, le Lycée Agricole de La Faye et le Lycée Jean Baptiste Darnet à St Yrieix la Perche pour les élèves qui souhaitent les options non proposées par le lycée d'Excideuil (lycée référent).

Cela représente :

- le transport de 280 élèves (année solaire 2015/2016), 13 circuits dont un en régie.

Notre syndicat a pour particularité d'offrir, par décision du conseil syndical du 12 septembre 2014, la gratuité pour les élèves fréquentant les écoles des communes adhérentes au syndicat et un coût de 16 euros par an pour les collégiens qui sont scolarisés au collège Plaisance de Lanouaille.

Le ticket unique, qui devrait être payé par les familles, est donc pris en charge par les communes.

Le car en régie permet toutes les sorties scolaires éducatives sans coût supplémentaire pour les familles.

De plus notre car, le week-end, et dans la mesure de sa disponibilité, peut véhiculer les sorties des associations (1 fois par an).

SA MISSION : *L'organisateur de 1^{er} rang* est le service des transports du Conseil Départemental de la Dordogne.

Le SIAVSA de Lanouaille est l'organisateur secondaire.

Représentant local de l'autorité organisatrice, le S.I.A.V.S.A a plusieurs rôles :

- il est l'interlocuteur « Conseil Départemental/Usagers » et celui des transporteurs et des chauffeurs des différents circuits
- il a un rôle administratif : recensement sur le terrain des besoins des usagers scolaires, gestions des inscriptions et des frais de transport
- il est aussi responsable de la discipline, de la sécurité, et a, à ce titre, une mission de prévention auprès des élèves
- il gère le planning des sorties scolaires, extra-scolaires et par convention, suivant la disponibilité du car, des sorties organisées par les associations.

Son fonctionnement : Au minimum 2 fois par an, le Conseil Syndical se réunit (2 délégués élus par commune) pour discuter, décider, valider certaines demandes faites par les familles (abris, points d'arrêts...) ; en bref améliorer le fonctionnement de ce service.

Cette année le Conseil Syndical s'est réuni le 20 mars et 25 septembre.

Inscription : Le SIAVSA a l'OBLIGATION d'inscrire l'ensemble des élèves transportés et de remettre à chacun d'eux la carte de transport éditée par le Conseil Départemental. Celle-ci est nominative et personnalisée avec une photo. Le Syndicat doit impérativement transmettre les dossiers de demande d'inscription avant **31 Juillet** au Conseil Départemental de la Dordogne.

Les inscriptions ont lieu durant le mois de juin et début juillet. Les parents doivent venir au secrétariat pour vérifier ou remplir puis signer le dossier d'inscription (Etat Civil de l'élève, Coordonnées du représentant légal, lieu de la scolarisation et du point d'arrêt le plus proche).

Toutes les demandes faites après les inscriptions seront sur liste d'attente.

Une réponse définitive sera donnée la semaine suivant la rentrée scolaire (ceci afin de pouvoir gérer les effectifs de chaque car le jour de la rentrée).

Démarche pour une demande de point d'arrêt :

Une demande écrite est transmise par la famille au SIAVSA.

Le SIAVSA constitue un dossier (copie de la demande, plan du circuit, emplacement du futur point, proposition de l'horaire). Celui-ci est ensuite envoyé au Conseil Départemental l'instruit.

Discipline : Dans les transports, l'autorité organisatrice secondaire joue un **rôle préventif**. A ce titre, elle participe à la diffusion du code de bonne conduite des élèves. Cependant, elle a compétence pour sanctionner tout acte d'indiscipline ou de comportement incompatible avec le bon déroulement du voyage.

Sécurité : Depuis septembre 2013, le port du gilet fluorescent est **OBLIGATOIRE**. Cette décision est applicable suivant le calendrier scolaire établi par l'éducation nationale, c'est-à-dire du mois de septembre jusqu'au mois de juillet.

Les élèves inscrits auprès du SIAVSA doivent **impérativement** respecter cette consigne, de leur domicile jusqu'à la porte des établissements scolaires (écoles primaires, collèges et lycée).

IMPORTANT : Le port des **ceintures de sécurité** est **obligatoire** dans les cars.

Abri : Modalités d'implantation :

Les familles ou la commune informe le SIAVSA.

Lorsqu'un abri est libre, il est réimplanté à l'arrêt où il fait besoin.

Si ce n'est pas le cas, le SIAVSA dépose une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Dordogne. Après attribution de cette subvention, un abri est fabriqué puis implanté.

Actualités : Journée Sécurité :

Une après-midi prévention a été organisée le 10 avril 2015 au Collège Plaisance de Lanouaille en collaboration avec l'Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (A.D.A.T.E.E.P), la Gendarmerie de Lanouaille et le Centre de Secours des Sapeurs Pompiers de Lanouaille.

Des ateliers ont été proposés aux collégiens :

- 1^{er} atelier avec l'ADATEEP : consignes sur le comportement, obligations, évacuation du car
- 2^{ème} atelier avec la Gendarmerie : évocation du code de la route et de la sécurité routière, mise en garde sur les dangers de la drogue, ainsi que les comportements à risques sur internet.
- 3^{ème} atelier avec les Pompiers : les bons gestes en matière de secours à la personne, avec participation des élèves

Chaque atelier tournant a mobilisé aussi le personnel enseignant.

Durant l'année scolaire 2015/2016, d'autres journées vont être programmées afin de sensibiliser les élèves du primaire.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 mars 2016

Nombre de Conseillers : en exercice /_10_/ présents /_09_/ votants /10_/

L'an deux mil seize, le 15 mars, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 8 mars 2016, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes Sandra COMBY, Yvette DEVAUD; MM. Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Jean Pierre DURAND, Olivier ROCHE, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE,

Absents : Annick JACQUET qui a donné son pouvoir à Guy HAYE

SECRETAIRE : Sandra COMBY

Le Maire souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence. Il excuse l'absence d'Annick JACQUET retenue par des obligations familiales.

1/ Vote du compte administratif 2015 et affectation des résultats.

Le Maire présente le compte administratif 2015 qui fait apparaître un résultat cumulé excédentaire de 222 515,34 €

Le Conseil accepte à l'unanimité ce compte administratif 2015.

Le Maire demande ensuite l'autorisation d'affecter cette somme en excédent de fonctionnement sur le budget 2016, le Conseil accepte à l'unanimité.

2/Projets d'investissement pour 2016.

Afin de préparer le budget 2016, le Maire demande aux Conseillers de réfléchir ensemble sur les montants à allouer aux investissements en 2016. Il fait le point sur l'état des routes, des matériels et les équipements nécessaires.

Après discussions le Conseil décide à l'unanimité de dégager une somme maximum de 50 000 € pour les routes, 10 000 € pour l'aménagement du hangar communal, 8 000 € pour l'Eglise, 10 000 € pour l'achat de matériels dont la cureuse de fossés, 100 000€ pour le remboursement du prêt relais contracté en attente du versement des subventions.

3/Vote des subventions octroyées en 2016.

Le Maire présente l'état des subventions versées en 2015 il indique que l'A C C A ne souhaite pas bénéficier de subvention car elle profite des installations communales.

Après étude du tableau des subventions le Conseil décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes pour 2016 :

Ecole Primaire de PAYZAC 300 €, voyages scolaires 300 €, Troupe du Saut Ruban 200 €, Société de Pêche 200 €, Ecole de Rugby de PAYZAC 30 € par enfants (Pascal GERAUD représentera le Maire lors de l'Assemblée Générale du Club et fera le point exact du nombre d'inscrits) , Ligue contre le cancer 150 €, Protection Civile 150 € ,FNACA 150 €, une somme de 100 € est réservée pour la maison familiale.

4/Délibération sur une proposition du SDE 24 pour réaliser des études énergétiques sur les bâtiments communaux.

Le Maire explique que la commune est adhérente du SDE 24 et qu'à ce titre elle peut bénéficier d'une expertise technique pour faire réaliser différentes études en particulier dans le domaine énergétique. Il précise cependant que ces études ont un coût et il montre des exemples.

Le Conseil estime à l'unanimité que le Cantou est le bâtiment le plus consommateur d'énergie mais qu'il vient d'être entièrement rénové avec les normes énergétiques en vigueur et que par conséquent il n'y a pas lieu de faire procéder à une nouvelle étude dans ce domaine. Concernant les autres bâtiments ils ne sont pas chauffés ou très peu utilisés donc le problème ne se pose pas.

5/Remplacement du moteur de la grosse cloche de l'Eglise.

Le Maire annonce que la vérification annuelle des cloches de l'Eglise a mis en évidence des problèmes de fonctionnement du moteur de la grosse cloche et la nécessité de changer ce moteur. Le coût de l'opération est estimé à 1482 €.

Le Conseil accepte à l'unanimité que cette somme soit prélevée sur le budget municipal mais souligne que dans le futur un appel à souscription pourrait être réalisé pour des travaux plus importants. Le Maire rappelle qu'en 2016 la mairie va aussi financer la réfection du clocher (4570 €) et entreprendre la réfection de la sacristie.

6/ Isolation de la partie vie du hangar municipal.

Le Maire souligne que le hangar municipal peut servir d'annexe du Cantou pour les festivités communales et que la partie vie de ce hangar où se trouvent les douches et la cuisine des employés aurait besoin d'être isolée du froid. Il demande l'avis des Conseillers qui à l'unanimité l'autorisent à trouver les entreprises et faire faire les devis (limite 10 000 €) Cette question sera remise à l'ordre du jour lors du prochain CM. Les travaux pourraient être réalisés avant l'été.

Le Maire demande aussi de réfléchir sur l'avenir des chapiteaux dont les bâches vieillissent et dont les normes imposent un ancrage bétonné des poteaux de soutien. Après un long débat les Conseillers demandent à l'unanimité au Maire de lancer l'étude de la construction d'un nouveau bâtiment métallique de 250 mètres carrés environ juxtaposé au hangar existant, fermé sur 3 côtés et ouvert du côté de la prairie. Ce bâtiment permettrait l'hiver de stocker des matériels et l'été d'organiser des activités sur ce site en complément du Cantou. Cette construction pourrait débuter dans le courant du deuxième semestre 2016. Une enveloppe de 20 000 € pourrait être consacrée à ce projet.

7/Choix des routes à refaire en 2016.

Le Maire ayant fait, en liaison avec Eric MESPLET et les Conseillers le point sur l'état des routes, présente les devis réalisés par les entreprises FREYSSINET et CHATEAU. Après étude de ces devis les Conseillers décident à l'unanimité de procéder en 2016 aux réfections suivantes :

Entreprise FREYSSINET : Route de LAVAUURIE (déjà planifiée sur 2015 ,15 383 €), Route de Las PEYCHARIAS (8421 €) Petite route des JARTHES (4257 €).

Entreprise CHATEAU : Grande route des JARTHES (21 209 €).

Le montant total de ces travaux reste largement dans l'enveloppe prévue au budget 2016, ce qui permettra de faire du point à temps sur la route de pompadour au niveau des plantations et dans d'autres secteurs fragilisés par l'hiver.

8/ Plan des animations 2016.

Le Maire rappelle que le conseil a déjà décidé de maintenir les 3 marchés de nuit traditionnels et qu'il convient de retenir les animateurs. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour l'orchestre « La Clef du Bonheur » pour le 20 juillet, l'orchestre « Christian ROQUES » pour le 3 août et pour le DJ ACACIO le 17 août. Une petite estrade est recherchée ...

Il rappelle aussi que le premier week-end d'août ce sera la Fête Annuelle de SAINT-MESMIN. Il ajoute qu'il a obtenu du Conseil Départemental une subvention pour financer en totalité la mise en place d'une tyrolienne sur l'Auvézère pour le 6 août.

Il précise que l'organisation du dîner dansant du vendredi 5 août animé par Patrice VIGIER sera assurée par la Société de Chasse (ACCA) et par la Troupe du Saut-Ruban dont les Présidents respectifs JP CONTRAND et Fred LEYMARIE ont la responsabilité du choix du traiteur, la randonnée pédestre du 6 août avec passage de la tyrolienne sera mise en place par Bernard LABORIE, le Maire et des bénévoles, la brocante du 6 août préparée par JP VOGEL, la journée « Voitures Anciennes » du dimanche 7 août sera organisée par le Maire et Guy HAYE. La possibilité sera donnée aux spectateurs de tester ces vieilles machines.

Tous les Conseillers non retenus par des engagements antérieurs ou familiaux s'engagent à être présents lors de ces différentes activités. Une buvette et des grillades mises en place par eux-mêmes et des bénévoles fonctionneront les 6 et 7 août. Les produits seront achetés chez Pascal DUPUY.

Le 16 août une messe à la mémoire des habitants du Château de la Rouye (SAINT-MESMIN) et du Château des Piquets (JUILLAC) sera célébrée dans la Chapelle du Château des Piquets.

Bernard LABORIE aborde l'idée d'organiser dans le Cantou une soirée omelette aux champignons en octobre, animée par un spécialiste reconnu. Cette idée fait l'unanimité chez les Conseillers et la date choisie est le 22 octobre à partir de 20h00. Le prix de l'omelette est fixé à 5 € qui serviront à rembourser le coût du prestataire 248 €.

Sandra COMBY et Yvette DEVAUD prennent en charge l'organisation du Noël des enfants : La date retenue est le samedi 17 décembre à partir de 16h00. Il sera proposé aux enfants ou aux parents de choisir à l'avance leurs cadeaux jusqu'à concurrence d'un montant de 25 €. Un goûter sera organisé après la distribution de ces cadeaux par le Père Noël. La possibilité de trouver un animateur local a été évoquée et la question reste ouverte.

Questions diverses :

JP DURAND, assisté de Bernard LABORIE, du cantonnier et du Maire va entreprendre en avril la rénovation du mur qui longe le parc du Cantou.

Le Maire fait le point sur le PLU/I. Il annonce que le 21 mars l'étape diagnostic et inventaire de l'existant sera terminée, il présente les résultats pour la commune qui sont pratiquement conformes à ce qui avait été décidé lors de la réunion de secteur à SAINT-MESMIN.

La cabine téléphonique du bourg va être enlevée d'office par Orange.

Les travaux de mise en place des conteneurs semi-enterrés dans le bourg devraient commencer. (Il fallait attendre que GENIS soit prêt).

Guy HAYE annonce que malgré le deuil qui a frappé le Trail de cette année, cette activité sera maintenue en 2017.

Bernard LABORIE et Guy HAYE font le point de leurs visites à CHARDEUIL et à CLAIRVIVRE.

Sandra COMBY donne le résultat de la réunion de la commission finances de la COMCOM.

Le Maire annonce que la Fédération Départementale de KAYAK organisera une compétition à SAINT-MESMIN début 2017.

Il annonce qu'il a donné son autorisation à la Fédération de Pêche de la Dordogne de mettre en place une réserve de Pêche d'une longueur de 500 mètres en amont de Pont de SAINT-MESMIN.

Il précise que le processus de fusion de notre COMCOM avec la Communauté de Communes du Pays de LANOUAILLE se passe bien.

Le Maire annonce enfin l'arrivée de 3 jeunes couples à SAINT-MESMIN :

- Malika EDDAOUDI, Benoit VALLART et le jeune Raphael CANON aux Bessades,
- Marie BELNOU et Emilien HEUVELINNE au Poteau de Brussy
- Mélanie LAURENT et son ami à La Clautre.

Tous les membres du Conseil Municipal souhaitent la bienvenue à ces nouveaux saint-mesminois.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion s'est terminée à 00h15.

Le Maire Guy BOUCHAUD

Activités, commerces sur Saint-Mesmin

LES GITES SUR LA COMMUNE

Le Gîte communal de vacances: appartement pour 5 personnes, situé dans le bourg.

Le gîte de groupe « Le Cantou » : pouvant accueillir des groupes jusqu'à 30 personnes.

Salle des fêtes « le cantou » : Pour toutes vos manifestations, repas de famille, mariages, baptêmes etc... Pour la location s'adresser à la mairie Tél 05 53 52 71 02 - courriel : gites.saintmesmin@orange.fr

Nathalie DUPUY vous propose aux Chaumettes 2 gîtes, le 1^{er} pour 8 personnes et le second pour 10 personnes tous deux avec piscine privée. Tél 06 31 20 96 14 - Email : nathalie.dupuy12@orange.fr

Harry et Truus VAN DALSEM vous proposent au Pagnon les gîtes pour 2, 4 ou 5 personnes.

Tél 05 53 52 86 80 – Site : www.lepagon.nl

Gilbert GERAUD à la Quintinie : petit pavillon pour 3 ou 4 personnes Tél 05 53 52 74 11.

Ines WISSE « La Colline » à Linard : 2 gîtes, le 1^{er} classé 2 étoiles pour 6 personnes et le second pour 4 personnes, tous deux adaptés pour les personnes handicapées. Tél 05 53 52 23 39 - Site internet : www.lacolline-linard.fr

Yvette et Serge DEVAUD le Mercier, un gîte à la ferme pour 3 ou 4 personnes tel 06 70 12 90 81.

Lee VAN HOECK à La Béchadie : 3 gîtes pour 5 et 7 personnes. tél 05 53 62 33 01.

Jane MARTIN, 3 Chambres d'hôtes pour 6 personnes à Chacord tel 05 53 52 89 50 – Site www.chacord.com

DIVERS COMMERCES ou ARTISANS

Fromages de Chèvres : Chez Nadia Géas « aux Monts »

Vous la trouverez sur les marchés de Payzac les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, à Lanouaille les 2^{ème} et 4^{ème} mardis et à Juillac, tous les samedis matin place de l'église. Tél 05 53 62 45 06.

Volailles Légumes: Chez Marcel Bounaix, « Las Psycharias »

vente directe à la ferme de volailles P.A.C, poulets, Pintades, Canettes et lapins sur commande ainsi que des légumes de saison, pommes de terre, carotte, choux, tomates, haricots verts - Tél 05 53 52 71 08.

Producteur de miel : Michel David au « Poteau de Brussy » - Tél 05 53 52 79 06.

Les Fontanelles, ferme bio avec légumes et œufs frais **Camping à la ferme** : Wieger Frenken et Dimphi Hombergen à Veaupeytourie, « Les Fontanelles » Tel 06 73 13 10 46 ou 06 75 98 23 30.

La boutique à la ferme est ouverte tous les jeudis et vendredis après-midis et les samedis matins.

Semences, graineteries : Chez Nouhaud à « Fargeas » .

Stages pour accordeur de piano, Chez Ben Verbon à « Linard » tel 05 53 52 23 29.

Site : [http : www.lacolline-linard.fr](http://www.lacolline-linard.fr)

Entreprise de Construction : Maçonnerie, couverture, carrelage, aménagement intérieur, traitement de l'humidité. Collet Michael « Les Bessades » tel 05 53 52 69 68 ou 06 70 42 80 91.

POUR VOS LOISIRS

Atelier stages artistiques : Cours de dessin, ouvert à tous, de mai à septembre. Truus Van Dalsem Le Pagnon – Tél 05 53 52 86 80 - Site Internet : www.truusvandalsem.nl

Chasse : ACCA - Contacter son Président, Jean-Paul Contrand - Tél 05 53 52 81 78.

Danses folkloriques, théâtre, chants : La Troupe du Saut Ruban Président Frédéric Leymarie tel 06 85 08 84 04.

Kayak, Bassin naturel d'eau vive : Du Saut Ruban au Pont de Saint-Mesmin. Un projet d'aménagement est en cours.

Pêche : Une carte délivrée par la Mairie vous permet de pêcher de mars à octobre 2016 sur L'étang gérés par la commune : l'Etang du Moulin Haut.

Sentiers de randonnées : Plusieurs itinéraires sont disponibles sur notre commune, les plans de tous ces sentiers de randonnées sont disponible à la mairie.

LES ARTISTES LOCAUX

Artiste Sculpteur : Frédéric Rebboh, Le Grand Clos tél 06 60 0717 78

Confection de tableaux en fleurs séchées : Madeleine Tourenne, Mont Cocu - Tél 05 53 52 46 30

Créateur de colonnes de lumière : Jacques-André Boudard,, le Bourg - tél 06 84 25 97 91

<http://jabcolonnesdelumiere-createur.jimdo.com/>

Dessins Croquis : Leen Van Hoeck, La Béchadie - Tél 05 53 62 33 01

Peinture sur toile : Teddy Montacutelli, La Clautre.

Peinture sur toile : vente de tableaux Truus Van Dalsem, Le Pagnon Tél 05 53 52 86 80 -

www.truusvandalsem.nl

Poteries, céramiques, Innes Verbon, Linard tél 05 53 52 23 39

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE

Au sein de la Communauté de communes Causses et Rivières en Périgord, Excideuil est le siège du Syndicat Intercommunal d'Aide Sociale (SIAS), collectivité publique qui intervient sur treize communes du canton.

Pour les personnes en situation de précarité momentanée ou plus durable, le bureau d'aide sociale peut, après étude du dossier, attribuer des secours alimentaires exceptionnels sous forme de bons ou de colis alimentaires.

Le secrétariat (Mme Gauthier, directrice, et Mme Géraud, responsable du service administratif) accueille du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, pour répondre à toutes questions ou aider dans des démarches administratives et demandes de financement des différentes aides. Il assure la coordination et la gestion de l'ensemble de la structure.

Pour bénéficier des aides ou demander un dossier pour un pavillon de la Résidence, vous pouvez vous rendre au Syndicat Intercommunal d'Aide Sociale qui est situé :

Avenue Auguste Grandcoing, Excideuil derrière la caserne des Pompiers.

Téléphone : 05 53 62 92 66 - Fax : 05 53 52 64 45

LE SERVICE D'AIDE A DOMICILE

C'est un service qui s'adresse aux personnes âgées résidant à domicile mais n'ayant plus la possibilité d'effectuer leurs tâches ménagères courantes.

Des femmes de ménage se rendent alors au domicile de la personne âgée afin d'effectuer ces tâches.

Le SIAS est un *service prestataire* dans la mesure où il emploie des femmes de ménage pour les personnes âgées.

Le SIAS est également un *service mandataire* puisqu'il peut s'occuper de toutes les démarches administratives des femmes de ménage employées par les personnes âgées qui ne sont pas en mesure de le faire.

PRESENCE VERTE

ACTIVE'ZEN : Libre de vivre chez soi en toute sécurité

Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité, avec la solution Activ'Zen **vous êtes autonome mais jamais seul.**

En cas de besoin, une simple pression vous met **directement en contact avec la centrale** d'écoute qui prendra les mesures nécessaires.

Option Sérénité : bracelet détecteur de chute brutale connecté à votre transmetteur

Option Sécurité : Détecteur de fumée raccordé à votre transmetteur

GPRS : Transmetteur GPRS autonome (sans abonnement téléphonique)

Téléphonie : Téléphone télétransmetteur (larges touches, écoute amplifiée)

ACTIVE,MOBIL : Le choix de la liberté

La solution Activ,mobil est destinée aux personnes qui souhaitent conserver leurs activités extérieures (randonnée, pêche, vélo...)

Elle prévoit un **téléphone portable spécifique qui permet de géolocaliser la personne** et d'alerter son réseau, dès qu'elle a volontairement déclenché un appel d'aide.

Il est possible d'y insérer sa carte SIM habituelle ou de souscrire à un abonnement téléphonique chez un partenaire Présence Verte.

Nous nous occupons de tout (Installation à domicile, tout type de maintenance....)

Notre proximité garantit des interventions rapides et une écoute attentive

Nous mettons à votre disposition des produits de dernière technologie, discrets, élégants, performants et résistants.

Nous sommes informés en temps réel du fonctionnement de votre service.

Nous assurons la prise en main et la formation du service à votre domicile.

Nous vous accompagnons pour le montage de votre dossier de demande d'aide financière.

PRESENCE VERTE 1 rue Tapie BP 70039 47002 AGEN Cedex

Tel 05 53 67 78 00 WWW.présenceverte.fr

Les événements du trimestre en photos

